



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
LORS DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE
DU NOUVEL AMBASSADEUR DU PÉROU PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Vendredi 16 février 2001

Monsieur l'Ambassadeur,

1. C'est avec un grand plaisir que je vous reçois en cet acte solennel de présentation des Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Pérou auprès de ce Siège apostolique, et je me réjouis de vous souhaiter une cordiale bienvenue au moment où vous commencez l'importante fonction que votre gouvernement vous a confiée. Je vous remercie de vos paroles courtoises et, en particulier, du salut de M. Valentín Paniagua Corazao, Président de la République, auquel j'exprime en retour, mes meilleurs vœux pour que son service au peuple péruvien, en ce moment de son histoire, aide chacun à progresser sur le chemin de la concorde, de l'entente mutuelle et de la paix.

2. Vous venez en tant que représentant d'un peuple qui, comme vous le rappelez, plonge ses racines dans l'histoire, étant le dépositaire d'un riche héritage culturel et moral. En effet, la civilisation inca, représentant la splendeur passée du Pérou, s'est amalgamée au fil des siècles avec la culture occidentale à partir de l'arrivée de l'Évangile, faisant des Péruviens un peuple profondément religieux, dans lequel le christianisme constitue une partie de son identité. Dans ce milieu, la foi et la religiosité ont produit des fruits excellents, parmi lesquels l'Église rend hommage aux saints Toribio de Mogrovejo et Martín de Porres, Juan Macías et Francisco Solano, à sainte Rose de Lima et à la bienheureuse Ana de los Angeles Monteagudo.

Vous avez également fait référence aux deux inoubliables voyages que j'ai accomplis dans votre pays, le premier en 1985 et le second, trois années plus tard, pour la clôture du Congrès eucharistique bolivarien. En ces deux occasions, j'ai eu la joie de rencontrer un peuple accueillant et ouvert, que j'ai encouragé à poursuivre le chemin entrepris, en mettant à profit toutes les ressources que possède l'âme péruvienne.

3. La contribution de l'Église, au cours des presque cinq cents ans de sa présence au Pérou, a été

importante et généreuse, annonçant la Bonne Nouvelle à tous ses habitants. Ce service à l'homme péruvien apparaît de façon tangible, y compris dans la Constitution qui, dans son article 50, proclame que l'Eglise a joué un rôle "important dans la formation historique, culturelle et morale du Pérou". En effet, il n'est pas difficile de découvrir ces caractéristiques dans les moments significatifs de l'histoire péruvienne.

Vous avez également rappelé la présence de l'Eglise dans le domaine de l'éducation, avec la création d'écoles et d'universités, ainsi que dans celui de la santé et de l'assistance aux plus nécessiteux. L'épiscopat péruvien a la ferme intention de poursuivre cette voie, sur laquelle, comme je l'ai écrit récemment "il s'agit de poursuivre une tradition de charité qui a déjà revêtu de multiples expressions au cours des deux millénaires passés, mais qui aujourd'hui, requiert sans doute encore une plus grande inventivité" (*Novo millennio ineunte*, n. 50).

A travers sa Doctrine sociale, l'Eglise contribue également au bien de la société. En effet, elle ne prétend pas résoudre les problèmes sociaux à partir d'un point de vue technique et administratif, propre à l'autorité civile, mais grâce à son sens de la personne, à la promotion de la solidarité et à l'attention aux plus faibles, elle cherche à contribuer à l'instauration d'une vie sociale meilleure.

4. La crise politique et institutionnelle que votre pays a vécue au cours des mois passés, à laquelle vous avez également fait référence, Monsieur l'Ambassadeur, a créé de nombreux problèmes pour le pays. J'ai suivi avec attention le développement des événements, en demandant au Seigneur que la vie des Péruviens n'en soit pas perturbée. A présent, il faut conjuguer les efforts, en laissant de côté les opinions partisans afin que, grâce à la collaboration de tous, et avec honnêteté et bonne volonté, soit créé un climat de confiance, de justice réelle, de loyauté, de transparence, de respect mutuel, de paix et de liberté. De cette façon, le peuple péruvien pourra surmonter cette crise et retrouver les valeurs morales d'une société juste, équitable, solidaire et honnête, promouvant un Etat de droit dans lequel tous les citoyens se sentent coresponsables et participent à l'édification de la patrie et à la réalisation du bien commun.

C'est pourquoi il sera important de travailler pour améliorer la situation économique, en surmontant le fléau de la pauvreté engendrée par la dette extérieure et intérieure importante, qui doit être affronté par tous les acteurs de la vie sociale. En diverses occasions, j'ai fait référence à ce grave problème à l'échelle mondiale, souhaitant une remise, ou tout au moins une réduction significative, de la dette extérieure de la part des pays créditeurs, qui permettrait à ceux qui se trouvent dans ces conditions de considérer l'avenir avec optimisme, de promouvoir un développement adapté et d'atteindre le niveau de bien-être désiré.

Le retour à une démocratie normale doit inéluctablement être accompagné du rétablissement de principes moraux et éthiques authentiques. En effet, comme je l'ai répété de nombreuses fois, la vie politique doit respecter la vérité et les valeurs, car "une démocratie sans valeurs se transforme facilement en un totalitarisme déclaré ou sournois, comme le montre l'histoire" (*Centesimus*

annus, n. 46).

Je désire également faire référence au processus de paix avec la nation-soeur de l'Equateur, avec laquelle un Accord a été signé, également favorisé par la coopération pleine d'abnégation des deux Conférences épiscopales. Il est indispensable, en surmontant toute tentation de retour en arrière, d'aller de l'avant dans un climat de coexistence propre aux pays qui sont unis par de multiples valeurs et en conformité avec la tradition pacifique de la région. Votre pays a également résolu les questions en suspens avec le Chili, en signant en novembre 1999 l'Acte d'exécution des clauses du Traité de Lima de 1929, à travers lequel le Pérou a manifesté sa volonté de concentrer ses efforts sur le développement et le bien-être de la société.

5. Pour conclure, Monsieur l'Ambassadeur, je forme les meilleurs voeux pour le bon déroulement de votre mission. Le Saint-Siège est disposé à accomplir tout ce qui peut être bénéfique au cher peuple péruvien et aux bonnes relations qui existent entre nous. Je demande au Seigneur, à travers l'intercession de Notre-Dame de l'évangélisation et de tous les saints péruviens, de vous assister dans l'exercice de vos fonctions, qu'il bénisse votre famille, vos collaborateurs, ainsi que les dirigeants et les citoyens de la noble nation péruvienne, pour lesquels je prie toujours avec une grande affection et estime.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.14 p.4.*

© Copyright 2001 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana